Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 056-215600412-20261022-2026_74-DE

COMMUNE DE CLEGUEREC (56480)
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 22 octobre 2026 à 19 heures, le conseil municipal de Cléguérec, légalement convoqué le 15 octobre 2026, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Madame Le Maire, Maryvonne LE FORESTIER.

ETAIENT PRESENTS : Maryvonne LE FORESTIER, Xavier ROBIN, Corinne HAQUIN, Pascal LE CRAVER, Catherine LORANS, Jean Louis KERGARAVAT, Françoise RIGAL, Marie-Claire PIQUEMAL, Elisabeth RIO, Alain QUÉRÉ, Éric BUHR, Armel YSOPT, Thierry CHRISTIEN, Carine HENRY, Julie CRUZ, Antoine AUDIC, Maëva LE PAIH, Marc HAMONIC, Elodie MOISAN, Charlotte LEPRETRE, Michael QUEMENER, Léna BIGNON

ABSENCES ET POUVOIRS **:** *Serge PERRET*

Est nommée secrétaire de séance : Antoine AUDIC

Votants	**22**
Exprimés	**22**
Pour	**22**
Contre	**0**
Abstention	**0**

Délibération n° 2026-74

ADHÉSION A L'APPLICATION WEB « MON VILLAGE »

M. Xavier ROBIN présente à l'Assemblée l'application WEB « Mon village » et rappelle qu'une présentation détaillée en a été faite par le prestataire lors d'une réunion en mairie le 20 octobre

L'objectif de cette adhésion vise à améliorer la communication en temps réels vers les administrés. C'est aussi un outil par lequel les Associations et les commerces pourront également faire connaître leurs animations. L'application peut en outre se synchroniser avec le site internet de la commune et ses réseaux sociaux

Chaque habitant pourra télécharger gratuitement cette application sur laquelle il trouvera toutes les informations relatives aux actualités de la commune

Une alerte les préviendra de tout ce qui sera mis en ligne.

Le coût pour la Collectivité serait de 2 550 €.HT pour la première année (2 350 € ensuite)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Décide** d'adhérer à l'application « Mon village »
- **Précise** que les crédits budgétaires permettant cette adhésion sont déjà inscrits au budget

Le Maire
Maryvonne LE FORESTIER